Zeitschrift: Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas

Herausgeber: Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)

Band: 38 (2000)

Artikel: Une tradition réorientée : pèlerinage et gallicanisme chez Jean Thenaud

Autor: Tinguely, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE TRADITION RÉORIENTÉE : PÈLERINAGE ET GALLICANISME CHEZ JEAN THENAUD

Sous le double contrôle de la flotte vénitienne et des franciscains du mont Sion, le pèlerinage en Terre sainte tel que peuvent l'effectuer les Occidentaux des XIVe et XVe siècles présente déjà, degré de confort mis à part, toutes les caractéristiques matérielles de ce qu'on appellerait aujourd'hui un voyage organisé. Cette orchestration nouvelle de l'itinéraire et des rites se traduit tout naturellement, dans les nombreuses relations parvenues jusqu'à nous, par une tendance très marquée à l'uniformisation et à l'invariance : tout comme il s'emploie à marcher fidèlement sur les pas du Christ, le voyageur dévot se plaît à couler son récit dans le moule étroit légué par ses devanciers, à témoigner sans la moindre incartade d'une expérience sacrale de nature collective[1]. La transposition textuelle du parcours imposé, outre qu'elle interdit toute innovation topographique autre que ponctuelle, tend à gommer autant qu'il est possible les spécificités liées à l'ancrage historique de chaque voyage de piété. Les pèlerins sont toujours en quête d'une altérité à la fois spatiale et temporelle. Si les galées vénitiennes leur offrent l'accès à la lointaine terre de dévotion, les frères mineurs

---

1 Sur l'organisation mise en place par Venise et les frères mineurs, voir par exemple Béatrice Dansette, « Les pèlerinages occidentaux en Terre Sainte : une pratique de la "Dévotion moderne" à la fin du Moyen Age ? Relation inédite d'un pèlerinage effectué en 1486 », *Archivum Franciscanum Historicum*, An. 72, 1979, pp. 105-428 (contient une abondante bibliographie des relations imprimées rédigées aux XIVe et XVe siècles). Le caractère extrêmement répétitif de ces textes s'explique sans doute par l'existence d'un petit guide remis aux pèlerins par les franciscains (cf. Josephie Brefeld, *A Guidebook for the Jerusalem Pilgrimage in the Late Middle Ages. A Case for Computer-Aided Textual Criticism*, Hilversum, Verloren, 1994). Pour une brillante étude phénoménologique du « fait pèlerin », voir Alphonse Dupront, *Du Sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, pp. 34-58.

qui les prennent en charge dès l'arrivée à Jaffa leur donnent les moyens de pénétrer dans un autre temps en leur facilitant la reconnaissance cristalline des Lieux saints et des reliques, en les entraînant aussi dans le rythme liturgique des prières et des processions. Entre mémoire et éternité, le pèlerin de Jérusalem ne saurait rencontrer le Christ sans d'abord se soustraire aux contraintes du *siècle*[2].

La diversification toute relative des textes rédigés à partir de 1480-1490[3] favorise sans doute une inscription plus précise du temps présent dans le discours pèlerin. De la même façon qu'il donne nouvellement à voir des bêtes étranges et monstrueuses, le célèbre in-folio des *Sanctae Peregrinationes* de Bernard de Breydenbach (1486) peut ainsi proposer au lecteur un catalogue des dernières victoires turques en Méditerranée. Mais tel anachronisme flagrant relevé par Marie-Christine Gomez-Géraud montre bien que le doyen de la cathédrale de Mayence ne se soucie guère plus d'actualisation rigoureuse que d'exactitude zoologique: dans l'un et l'autre cas, le matériau hétéroclite accueilli au sein du livre de pèlerinage se trouve subordonné à une visée édifiante, les merveilles exotiques illustrant l'omnipotence du Créateur et les conquêtes ottomanes justifiant un nouvel appel à la croisade[4]. Même lorsqu'elle prend en considération une histoire toute

---

2 Les sondages effectués par Christiane Deluz sur un corpus de dix récits confirment globalement l'impression d'une absence de conscience historique chez les pèlerins médiévaux (cf. « Indifférence au temps dans les récits de pèlerinage (du XIIe au XIVe [en réalité XVe] siècle)?», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 83, 1976, n° 2, pp. 303-313). Sur la survivance de ce phénomène jusqu'au milieu du XVIe siècle de même que sur les aspects mnémoniques et la temporalité liturgique du pèlerinage de Terre sainte, voir la thèse monumentale de Marie-Christine Gomez-Géraud: *Le Crépuscule du Grand Voyage. Les récits des pèlerins à Jérusalem (1458-1612)*, Paris, Champion, 1999, pp. 554, 589-590 et 629-645.

3 Sur cette évolution sensible et les nombreuses tensions qui l'accompagnent, cf. Frédéric Tinguely, «Janus en Terre sainte: la figure du pèlerin curieux à la Renaissance», *Revue des Sciences Humaines*, 245, janvier-mars 1997, pp. 51-65.

4 Cf. Marie-Christine Gomez-Géraud, *op. cit.*, p. 683, qui montre que la reprise d'Otrante par les Chrétiens n'est pas enregistrée chez Breydenbach alors qu'elle précède de cinq ans la première édition de l'ouvrage (Mayence, 1486). A noter toutefois que l'adaptation française de ce texte par le carme Nicole Le Huen complétera bientôt cette lacune (cf. *Le Grant Voyage de Hierusalem*, Paris, François Regnault, 1522, 4°, f. 184 r°).

récente, l'information sur les Turcs ou les Mores, sur les massacres de Chrétiens, les conversions forcées, les humiliations et les avanies, se trouve le plus souvent réinscrite dans le cycle ancestral et sacré de la lutte contre les Infidèles.

Les marques d'une actualisation autrement plus profonde et plus problématique peuvent être repérées dans la relation du cordelier Jean Thenaud, un texte peu étudié qui constitue pourtant un jalon capital dans la lente émergence d'une conscience historique et critique chez les pèlerins de Jérusalem. Tel qu'il est publié à Paris, selon toute vraisemblance entre 1524 et 1529, le *Voyage d'outre mer*[5] se donne pourtant à lire au premier abord comme une relation dévote tout à fait traditionnelle. L'appartenance de l'auteur à l'ordre franciscain, son amour des reliques et sa «singuliere devotion» pour «la glorieuse vierge et martire saincte Katherine» (p. 58), sa minutieuse évocation des quatorze «peregrinations» de Terre sainte et des indulgences plénières qui y sont attachées: autant d'éléments qui semblent désigner Thenaud comme un pèlerin modèle et tendent à dissimuler la nature extrêmement polémique de sa relation. Pour percevoir toute la nouveauté de cette écriture pèlerine, pour en saisir les enjeux et en mesurer la portée, il est en effet indispensable de prendre en compte le milieu précis et le contexte plus général dont le voyage et sa première mise en texte tirent leur origine.

---

5 Tel est le titre court que j'adopterai désormais pour désigner *Le Voyage et itinaire* [*sic*] *de oultre mer faict par frere Jehan Thenaud maistre es ars, docteur en theologie, et gardien des freres mineurs d'Angoulesme, et premierement dudict lieu d'Angoulesme jusques au Cayre*, Paris, En la rue Neufve Nostre Dame à l'enseigne Sainct Nicolas, s.d., 8°, 64 f. [BNF: Rés. O2. f. 988]. Pour des raisons pratiques, je renverrai toujours à la seule édition moderne de ce texte: Jean Thenaud, *Le Voyage d'Outremer (Egypte, Mont Sinay, Palestine)*, éd. Charles Schefer, Paris, E. Leroux, 1884 [Genève, Slatkine Reprints, 1971]. En ce qui concerne la date de la première édition, on ne dispose que de la fourchette suivante: 1) à propos de l'île de Rhodes, l'auteur affirme que les Chevaliers «l'ont gardée jusques à l'an mil cinq cens vingt et trois, auquel temps, non seullement toute Europe, mais Asie et Affricque ont esté conturbées par guerres intestines et externes qui prendront leur fin quant il plaira à Nostre Seigneur Dieu» (p. 129); cela semble impliquer une dernière rédaction légèrement postérieure à 1523; 2) la page de titre ne mentionne pas la charge d'abbé de Mélinais, dont Thenaud prend possession le 16 février 1530 (n.s.), ce qui suggère une publication avant cette année. A noter qu'une réimpression du *Voyage* a probablement paru entre 1531 et 1533 (cf. J. Engels, «Notice sur Jean Thenaud», *Vivarium*, VIII, 1970, pp. 116-119).

Sous la protection de Louise de Savoie, Thenaud est avec François Demoulins le principal artisan du mythe personnel de François d'Angoulême. Que sa *Margarite de France* retrace la lignée des monarques des Gaules «despuys cent quarante quatre ans apres le deluge», que son *Triumphe des Vertuz* contribue à «instituer» le successeur de Louis XII ou que ses traités pseudo-kabbalistiques détournent l'ésotérisme juif au profit du Roi Très Chrétien, son activité littéraire est invariablement au service d'un grand projet politique, son écriture prend à chaque fois forme et sens en fonction d'intérêts qui la déterminent et la dépassent. Pour le dire sans détours: les rapports de l'homme de plume et du prince relèvent ici moins de l'alliance que de l'allégeance[6].

Le pèlerinage en Terre sainte, effectué du 2 juillet 1511 au 31 mars 1513 (n.s.), se rattache doublement à la maison d'Angoulême. Louise de Savoie prend tout d'abord en charge les frais de voyage[7] et confie à Thenaud une mission dévote dont il s'acquitte scrupuleusement avant d'en rendre compte avec précision:

> Et je fuz au couvent de Bethleem le vingt et uniesme d'aoust [1512], environ unze heures au matin; auquel lieu premierement offriz en la saincte chappelle de la Nativité, or, myrrhe, et encens que avoye apporté et preparé selon le mandement et vouloir de ma souveraine tresredoubtée et illustre dame, qui vouloit telles choses estre offertes audict lieu à son intention et de monseigneur à present notre Roy tresauguste et serenissime (pp. 89-90).

Le voyageur se voit par ailleurs chargé de certains «commandemens» par François d'Angoulême, lequel désire obtenir des renseignements sur Chah Ismaïl et sa capacité à prendre le Turc à revers:

> Entre aultres choses, vouloit que fisse mon effort pour aller en Perse veoir Sophy et sçavoir quelle estoit sa court; ce que deliberay faire, mais maintes choses me empeschoyent le susdict voyage (p. 3).

---

6 Sur Thenaud et les différentes facettes de son œuvre de courtisan, voir surtout le beau livre d'Anne-Marie Lecocq, *François Ier imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987; voir aussi l'introduction de Titia J. Schuurs-Jansen à son édition partielle du *Triumphe des Vertuz*, Genève, Droz, 1997. Pour une brève mise au point, cf. Marie Holban, «Le vrai Jean Thenaud», in *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1973, pp. 193-205.

7 Cf. *Voyage d'outre mer*, p. 2.

Le cordelier a beau être dévoué, il ne poursuivra effectivement pas jusqu'en Perse et se contentera plus symboliquement de retourner de Jérusalem au Caire en compagnie d'une prétendue tante du Sophy... Quoi qu'il en soit de cette rencontre pour le moins opportune avec l'informatrice rêvée, le séjour oriental paraît ici lié à des questions géopolitiques dépassant de bien loin le cadre strict du pèlerinage hiérosolymitain.

Au-delà des instructions particulières de la maison d'Angoulême, le voyage de Thenaud s'inscrit dans le contexte des négociations entre Louis XII et le Sultan mamelouk Kansuh-al-Ghuri, maître de l'Egypte et de la Palestine durant les dernières années précédant l'invasion ottomane. Du côté égyptien, l'objectif principal de ce rapprochement est de récupérer grâce à l'intervention du roi de France les galères et les hommes capturés par les Chevaliers de Rhodes dans le golfe d'Alexandrette en août 1510, un épisode qui a provoqué l'arrestation des marchands occidentaux en Egypte et la fermeture des sanctuaires latins de Jérusalem. En signe d'apaisement, le Sultan envoie en France au printemps 1511 un émissaire porteur de lettres annonçant le rétablissement de la liberté de négoce pour les sujets français et la prochaine réouverture des Lieux saints sous l'égide de Louis XII. Celui-ci dépêche alors en ambassade son secrétaire André Le Roy, dont la mission est de veiller à l'application concrète des promesses mameloukes et d'obtenir un geste de bonne volonté de la part des Chevaliers. Or Thenaud est justement rattaché à la suite de l'ambassadeur; c'est sous sa protection qu'il accomplit son voyage de piété[8].

La politique levantine de Louis XII répond toutefois moins à des préoccupations dévotes qu'à des intérêts de prestige clairement liés aux démêlés avec la papauté. Après le succès de la Ligue de Cambrai contre la Sérénissime (1509), l'ambitieux Jules II a en effet opéré un total renversement d'alliance en formant une Sainte Ligue destinée à réduire l'influence française dans la péninsule italienne. La réponse de Louis XII est sans ambiguïté: elle consiste à contrer les prétentions temporelles du pape en jouant la carte du gallicanisme et en allant jusqu'à convoquer le concile général de Pise (1511)[9]. Comme c'était

---

8 Pour plus de détails contextuels, voir l'introduction de Ch. Schefer au *Voyage d'outre mer*, en particulier pp. LVI-LXX.

9 Pour une excellente présentation de cette crise gallicane, voir Frédéric J. Baumgartner, «Louis XII's Gallican Crisis of 1510-13», in *Politics, Ideology*

déjà le cas à l'époque du conflit avec Venise, la position royale est alors soutenue et légitimée par une importante littérature de propagande, dont les œuvres de Pierre Gringore forment la composante la plus satirique alors que le *Traicté de la difference des schismes et des conciles* (1511) de Jean Lemaire de Belges s'applique à éclairer le débat à la lumière de l'histoire ecclésiastique[10]. Dans le contexte de cette intense polémique, le rapprochement avec le Sultan mamelouk se charge manifestement d'un double sens : d'un côté, la réouverture des Lieux saints sous la protection du roi de France permet de contrer d'entrée de jeu toute accusation papiste d'impiété ou d'hétérodoxie ; de l'autre, l'attitude étonnamment conciliante du souverain musulman doit révéler par contraste le scandale d'un successeur de Pierre belliqueux et fomenteur de discorde.

C'est dans cette logique d'instrumentalisation de la politique orientale que Lemaire de Belges joint à son grand traité gallican *La Vraye Histoire et non fabuleuse du prince Syach Ysmail, dit Sophy* ainsi que le *Saufconduit que le souldan baille aux François, pour frequenter en la Terre Saincte*, celui-là même qui motive l'envoi d'un ambassadeur au Caire et rend possible le pèlerinage de Thenaud. Après avoir montré la différence entre schismes et conciles, il s'agit très précisément, pour le propagandiste royal, de confronter l'attitude d'un pape divisant la Chrétienté avec celles du Sophy de Perse et du Sultan d'Egypte, tous deux ennemis jurés des Turcs et alliés potentiels des Chrétiens[11]. Cet

---

and the Law in Early Modern Europe. Essays in honor of J. H. M. Salmon, éd. A. E. Bakos, University of Rochester Press, 1994, pp. 55-72. Le caractère stratégique de l'appel au concile est étudié par Jean-Louis Gazzanica, « L'appel au concile dans la politique gallicane de la monarchie de Charles VII à Louis XII », *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, LXXXV, 2, avril-juin 1984, pp. 111-129. Sur la sortie délicate de cette crise, voir Nelson H. Minnich, « The Healing of the Pisan Schism (1511-1513) », *Annuarium Historiae Conciliorum*, XVI, 1, 1984, pp. 59-192.

10 Pour un rapide aperçu de cette production de pamphlets, voir Jean-Claude Margolin, « Pamphlets gallicans et antipapistes (1510-1513) : de la *Chasse du Cerf des Cerfs* de Gringore au *Julius Exclusus* d'Erasme », in *Traditions polémiques. Cahiers V. L. Saulnier*, 2, 1984, pp. 21-36. Le *Traicté* de Jean Lemaire de Belges a été soigneusement édité par Jennifer Britnell (Genève, Droz, TLF, 1997, avec une excellente introduction et une copieuse bibliographie).

11 Cf. *Traicté*, pp. 238-270. Pour l'auteur, le contraste entre Jules II et ces souverains orientaux illustre les deuxième et troisième « differences » que son œuvre doit dégager (cf. pp. 262-263).

ouvrage capital dans la perspective qui est la nôtre paraît à Lyon en mai 1511; deux mois plus tard, Thenaud quitte son couvent d'Angoulême pour un voyage en partie officiel qui doit précisément le conduire auprès des deux souverains orientaux[12]. Presque immanquablement, le discours gallican imprègne sa relation et y génère des tensions jusque-là inconnues dans la littérature de pèlerinage.

Le *Voyage d'outre mer* renferme tout d'abord de multiples allusions plus ou moins claires à la rivalité avec Jules II et au contexte géopolitique dans lequel elle s'inscrit. Plus encore que la mention de la monarchie et de l'église gallicanes (pp. 2 et 35), l'évocation de la menace hispano-vénitienne (p. 8) ainsi que des « gallées » et « bombardiers » du pape (pp. 13-14) rappelle l'atmosphère de crise régnant dans la Chrétienté occidentale. Des remarques plus précises renvoient d'ailleurs aux deux terrains, ecclésiastique et militaire, sur lesquels s'affrontent Louis XII et Jules II. L'escale génoise est ainsi l'occasion de faire quelque publicité au concile de Pise et aux prélats gallicans en les sanctifiant comme par métonymie à l'aide du *Sacro Catino*:

> En celluy temps, passerent à Gennes messieurs les evesques de Lyon, Rhodes, Engoulesmes et Maguelonne qui venoient d'ung concile commencé à Pise èsquels fut monstré le sainct Creal qui est le vaisseau auquel Nostre Seigneur mengea l'aigneau pascal, que l'on dit estre d'esmeraulde si tresbelle que toutes aultres près ledict joyau perdent leur lustre (p. 10).

Quant à l'actualité militaire, elle rattrape le voyageur bien plus tard, au moment où il s'apprête à traverser le désert du Sinaï. Des lettres que l'ambassadeur lui fait parvenir dans la petite ville égyptienne de « Canique », il nous dit en passant qu'elles se révèlent

> indicatives de maintes choses comme de la journée de Ravenne, de la mort de monsieur de Fouez et d'ung prodigieux monstre qui nasquit audict lieu (p. 59).

La nouvelle de la prise de Ravenne, ville papale, par l'armée de Gaston de Foix après une terrible bataille engagée le jour de Pâques 1512 rappelle au pèlerin comme au lecteur la gravité du conflit entre Louis XII

---

[12] Thenaud passe d'ailleurs par Lyon début août, puis se rend à Saint-Vallier, bourg du Dauphiné où réside alors François d'Angoulême. D'avril à novembre 1511, Louis XII séjourne également dans le Lyonnais et le Dauphiné.

et Jules II. En prolongement, l'allusion à l'enfant monstrueux qui fascinera bientôt les tératologues de Rueff à Lycosthènes et de Boiastuau à Paré dénonce un tel scandale de façon criante tout en soulignant, pour qui connaît la morphologie riche de sens de cet hermaphrodite cornu et ailé, la responsabilité du pape dans le grand chaos italien[13].

La dimension antipapale du *Voyage d'outre mer* se lit aussi, de manière moins évidente mais peut-être d'autant plus efficace, dans la mise en parallèle fréquente des réalités orientales et romaines. Lorsque Thenaud décrit un obélisque d'Alexandrie en précisant qu'il est plus haut que celui jouxtant la basilique Saint-Pierre, il est possible que la comparaison n'ait qu'une simple valeur cognitive, qu'elle se déploie uniquement sur un plan épistémique[14]. Le rapprochement de La Mecque et de Rome produit en revanche un tout autre effet, particulièrement lorsqu'il est question des

> pelerins qui viennent en si grande quantité mesmement en May (car là sont leurs grands pardons), que en six jubilez de Romme en n'a pas tant (p. 38).

Associée à l'évocation de la Ka'ba se dressant au cœur d'une « grande musquette comme le Colisée de Romme ronde » (p. 38) et du calife Abû Bakr devenu pour l'occasion « Bucabar cardinal qui se apostata ne nostre saincte foy » (p. 40), la comparaison entre les deux pèlerinages semble à la fois tourner au désavantage de la ville papale et induire par contamination axiologique une sorte d'orientalisation du comparant romain[15]. Le *Traicté de la difference des schismes et des*

---

[13] Sur le monstre de Ravenne et la lecture qui en est proposée dans les textes du XVIe siècle, voir l'impeccable édition que Jean Céard a donnée du traité *Des Monstres et prodiges* d'Ambroise Paré (Genève, Droz, 1971, pp. 7-8 et surtout note 18, pp. 153-155). Dès 1512, le monstre est interprété dans une édition du *Chronicon* d'Eusèbe de Césarée (Paris, H. Estienne, f. 175) comme un signe des tares affligeant l'Italie (orgueil, frivolité, avarice, sodomie, etc.) et justifiant le châtiment divin par l'intermédiaire du roi de France. Ce sera aussi le cas chez Caspar Hedio, Jacob Rueff, Conrad Lycosthènes et Pierre Boaistuau.

[14] Il en va de même des diverses comparaisons entre réalités égyptiennes et parisiennes (cf. pp. 44, 46 et 53-54). A propos des différents plans (surtout épistémique et axiologique) sur lesquels peuvent fonctionner les analogies, cf. Frédéric Tinguely, *L'Ecriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'Empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000, ch. V.

[15] A noter que la grande mosquée de Damas sera dans la même logique comparée à la basilique Saint-Pierre (cf. p. 114).

conciles tendait à christianiser fortement les souverains musulmans; de façon tout à fait complémentaire, Thenaud s'applique désormais à islamiser le siège de la papauté.

Ce genre de dispositif aurait cependant bien des chances de passer inaperçu s'il n'était en quelque sorte mis au jour par d'autres éléments, éclairé par des prises de position explicites à l'encontre des abus de l'Eglise romaine. Celle-ci a beau incarner la Vérité au nom de laquelle sont stigmatisées les différentes sectes orientales, il n'en reste pas moins que certaines de ses pratiques déviantes sont aussi condamnables – et parfois même plus – que celles des hérétiques. Le danger d'idolâtrie et le trafic des indulgences sont ainsi dénoncés au détour d'un développement sur les religieux grecs du Saint-Sépulcre:

> ... ilz consacrent de pain levé, et après la consecration, portent le precieux corps de Nostre Seigneur par toute l'eglise pour estre adoré; mais le peuple baisse les yeulx en l'adorant, se reputant indigne le veoir, ou en disant qu'ilz adorent trop mieulx des yeulx spirituelz que des corporelz, ce qui est vraye adoration. Ilz n'ont pas le sacrement de confirmation et nyent purgatoire, par quoy leurs prestres et caloyers, en confession, marchandent avecques leurs penitens pour sçavoir combien d'argent vouldront bailler lesdictz penitens, et sur eulx prendront la peine de leurs pechez; c'est la mode des caphars Latins (pp. 97-98).

Au cœur même d'un récit de pèlerinage, ces remarques d'une tonalité quasi érasmienne ont pour le moins de quoi surprendre. Elles ne suffisent certes pas à remettre en question le voyage de piété *dans son principe* – Thenaud y restera toujours profondément attaché[16] –, mais elles condamnent clairement la réification du spirituel et surtout la simonie qui le caractérisent *dans les faits* pour le plus grand bonheur financier de la papauté. Un peu comme Erasme ridiculisant Ogygius sans pour autant cesser de vénérer sainte Geneviève, le premier adaptateur français de l'*Eloge de la Folie* se trouve tiraillé entre son rejet des pratiques encouragées par Rome et sa profonde dévotion pèlerine[17]. Cette

---

[16] Il se présente comme un «pauvre pèlerin» dans les œuvres postérieures à son voyage en Terre sainte, lequel sert d'ailleurs de cadre aux visions du *Triumphe des Vertuz*.

[17] L'adaptation française du *Moriæ Encomium* (1511) par Thenaud constitue le ch. 9 du «Triumphe de Prudence», le premier traité du *Triumphe des Vertuz* (cf. pp. 197-250 et le commentaire de T. J. Schuurs-Janssen en introduction, pp. civ-cxii).

formidable tension, sans doute encore exacerbée par l'appartenance de Thenaud à l'ordre franciscain, trouve sa résolution dans l'adhésion aux thèses gallicanes, dans la volonté de soustraire les actes de dévotion à l'autorité et à la corruption romaines.

Le pèlerin peut dès lors s'attaquer ouvertement à la personne de Jules II sans risquer de paraître impie. Son itinéraire de retour lui en offre l'occasion rêvée sous la forme d'une escale dans le port sicilien de Milazzo, d'où s'aperçoivent les signes de l'activité volcanique des îles Eoliennes, traditionnellement identifiées comme les «cheminées d'enfer et les forges de Vulcain» (p. 15). Dans un esprit satirique proche du célèbre *Julius Exclusus*, Thenaud prend soin de nous indiquer dans les toutes dernières pages de sa relation que ses compagnons et lui ont vu

> flamboyer et fumer Boucan et Strongille, cheminées d'enfer bien plus que n'avoient accoustumé; et disoient ceulx du pays que c'estoyt pour la reception du pape Julle qui mourut en celluy temps qui, par ses cruelles guerres, avoit envoyé devant soy infinies ames à Pluto (p. 144).

Cette brusque relégation du pape aux enfers, outre qu'elle anticipe le témoignage d'Epistémon après sa catabase[18], achève de rattacher le *Voyage d'outre mer* au réseau de textes gallicans rédigés dans les années 1511-1513. Ce qui jusqu'ici demeurait souvent implicite se révèle désormais au grand jour: le cordelier pèlerin prend fait et cause

---

Certains développements sur les «abuz et folies des caphars», la «folie des porteurs d'ymages et de reliques» ou encore la «folie des papes» (pp. 224-227 et 244-245) font manifestement écho aux propos tenus dans le *Voyage d'outre mer.*

[18] Dans la liste des damnés rencontrés par Epistémon, on trouve en effet: «Le pape Jules crieur de petitz pastez, mais il ne portoit plus sa grande et bougrisque barbe» (*Pantagruel*, ch. XXX). On sait par ailleurs que Rabelais a lu le *Voyage d'outre mer*, auquel il fait un emprunt explicite dans le *Gargantua*: «Si de ce vous esmerveillez: esmerveillez vous dadvantaige de la queue des beliers de Scythie: que pesoit plus de trente livres, et des moutons de Surie, esquelz fault (si Tenaud dit vray) affuster une charrette au cul, pour la porter tant elle est longue et pesante. Vous ne l'avez pas telle vous aultres paillards de plat pays» (ch. XVI; cf. *Voyage d'outre mer*, p. 43). Sur les correspondances entre Jean Thenaud et le personnage de frère Jean, voir Marie Holban, «Autour de Jean Thenaud et de frère Jean des Entonneurs [*sic*]» et «Sur les traces de frère Jean», *Etudes Rabelaisiennes*, IX, 1971, pp. 49-65.

pour l'Eglise gallicane et le Roi Très Chrétien dans leur violent conflit avec la papauté. Même si la rédaction définitive de la relation est nécessairement postérieure d'au moins dix ans à la mort de Jules II (février 1513), les strates textuelles les plus anciennes, probablement composées pendant le voyage ou immédiatement après le retour, apparaissent profondément ancrées dans le contexte politique et idéologique de la crise conciliaire[19].

Que le premier récit de pèlerinage publié par un frère mineur[20] dissimule sous ses abords canoniques une telle charge à l'encontre de la papauté, voilà qui constitue un bel exemple d'*imitatio* subversive, de réorientation radicale d'un modèle générique au profit d'intérêts difficilement compatibles avec ses fondements mêmes. Le geste peut paraître étonnant; il n'est cependant pas sans évoquer certaines stratégies de recyclage et de détournement exploitées à la même époque par les Evangéliques et en particulier par Clément Marot qui, plutôt que de rompre avec la tradition littéraire, préfère toujours investir d'un nouveau sens des formes établies et reconnues, mettre à profit «un ensemble de structures qu'il faut savoir utiliser sans se laisser emprisonner par elles»[21].

L'apparition de telles pratiques dans la littérature de pèlerinage se charge toutefois d'une signification particulière en ce qu'elle suppose non seulement l'émergence d'un sujet critique au milieu d'un concert anonyme, mais aussi et surtout l'irruption du moment présent dans le genre qui normalement s'y soustrait le mieux. Plus encore que le type d'ancrage contextuel opéré par le pèlerin, c'est donc *la possibilité même* de cette actualisation qui constitue un symptôme, qui témoigne à sa façon d'un nouveau rapport au temps à l'aube de la Modernité. Si le *Voyage d'outre mer* ne remet pas en question l'hétérogénéité spatiale sur laquelle repose toute pratique du pèlerinage, il limite en revanche considérablement la dimension atemporelle de l'espace sacré. Les Lieux saints ne sont certes pas encore soumis à une critique

---

19 Si le gallicanisme de Thenaud ne fait aucun doute, son adhésion aux thèses d'Erasme ne doit en revanche pas être surestimée. Les récits de tempête du *Voyage d'outre mer* (pp. 143-144) font par exemple la part belle aux pratiques votives stigmatisées par l'auteur du *Naufragium*.

20 Cf. Marie-Christine Gomez-Géraud, *op. cit.*, p. 259.

21 Cf. Gérard Defaux, *Le Poète en son jardin. Etude sur Clément Marot et l'«Adolescence clémentine»*, Paris, Champion, 1996, p. 165.

méthodique, mais leur visite et leur vénération, tout en permettant de rompre avec le rythme habituel des travaux et des jours, n'échappent déjà plus entièrement aux vicissitudes de l'histoire.

Frédéric TINGUELY
Université de Genève